

15 Sep 2025 -07:49

« Le consentement ? Tellement sexy ! » : une campagne nationale pour replacer le consentement au cœur des relations

Bruxelles, le 15 septembre 2025 — À la veille de la rentrée académique, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes lance « Le consentement ? Tellement sexy ! », une nouvelle campagne nationale à destination des 18 à 25 ans. Son objectif : promouvoir une culture du consentement sexuel claire, respectueuse et inclusive, dans un contexte où de nombreux mythes et stéréotypes continuent de banaliser les comportements transgressifs.

Des constats préoccupants chez les jeunes

En 2020, une [enquête belge d'Amnesty International](#) montrait déjà que près d'un·e jeune sur trois considère normal d'insister pour obtenir un rapport sexuel, et qu'un·e sur quatre estime que l'indécision vaut accord. Beaucoup continuent également d'associer l'absence de « non » à un consentement implicite.

Ces stéréotypes nourrissent la banalisation du non-consentement, particulièrement dans l'enseignement supérieur.

L'[enquête BEHAVES](#), publiée en 2024 en Fédération Wallonie-Bruxelles indiquait que près d'une personne sur trois dans le milieu académique a déjà été victime de violences sexistes ou sexuelles. Les comportements les plus rapportés sont les attouchements non sollicités, les invitations répétées à sortir malgré un refus, ou encore des baisers et caresses imposé·e·s. 1,3 % des répondant·e·s déclarent avoir été victimes de viol et 1,3 % de tentative de viol. Les étudiant·e·s sont significativement plus exposé·e·s que les membres du personnel ou les doctorant·es.

Une autre [étude](#) de 2020, menée à l'Université de Gand auprès de 1 035 étudiant·e·s de première année indiquait déjà des tendances similaires : 16,1 % des hommes et 28,5 % des femmes avaient subi une forme de comportement sexuellement transgressif (attouchement non consentis, exhibitionnisme, tentatives de pénétration...) au cours des 12 derniers mois.

Une campagne pour déconstruire les mythes et les stéréotypes

La campagne « Le consentement ? Tellement sexy ! » vise à déconstruire ces idées reçues et à outiller les jeunes pour bâtir des relations fondées sur l'écoute, l'égalité et le respect. Elle vulgarise également les principes essentiels du droit pénal sexuel belge, réformé en 2022, qui place désormais le consentement au cœur de la loi. Celui-ci doit être libre, éclairé et volontaire, peut être retiré à tout moment - avant ou pendant l'acte sexuel -, et ne peut jamais être déduit d'une absence de résistance.

Michel Pasteel, directeur de l'Institut, souligne : « *Il est essentiel de sensibiliser régulièrement les jeunes à l'importance du consentement, particulièrement dans des contextes sensibles comme l'entrée dans le supérieur. En effet, par pour beaucoup de jeunes, les années d'études sont une période de grande liberté et d'expérimentation. C'est justement là qu'il est important de mettre l'accent sur les principes d'une relation respectueuse.* »

Une présence sur les campus et en ligne

Dès le 15 septembre, la campagne sera visible sur les campus et dans les lieux fréquentés par les étudiant·e·s à Anvers, Gand, Hasselt, Louvain, Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve, Mons et Namur. Des affichages dans l'espace public seront déployés, et des distributions de flyers et de stickers sont également prévues.

De nombreux acteurs de la société civile et du monde académique ont été sollicités pour relayer ces messages auprès des étudiant·e·s (fédérations d'étudiants, services sociaux et points de signalement des établissements, etc.). La campagne sera également largement diffusée en ligne, sur les réseaux sociaux les plus utilisés par les jeunes (Meta, Snapchat, YouTube), mais aussi sur des plateformes rencontres et autres sites pour adultes, où le rappel des règles du consentement est particulièrement nécessaire.

Les visuels de la campagne sont téléchargeables sur la page dédiée [« Le consentement ? Tellement sexy ! »](#).

En parler, c'est déjà agir

Vous vous interrogez sur le consentement ? Retrouvez toutes les informations et ressources utiles sur notre page [Comprendre le consentement](#) et [Consentement et violences sexuelles](#).

Contact presse

Véronique De Baets

Porte-parole
+32 479 25 04 41

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est un organisme public indépendant qui lutte contre toute forme de discrimination et d'inégalité fondée sur le genre. D'année en année, le nombre de signalements reçus par l'Institut augmente. L'Institut informe les victimes et les soutient en cas d'éventuelles procédures judiciaires. Par ailleurs, l'Institut fournit des informations sur le cadre légal et émet des avis et des recommandations, notamment à l'intention du gouvernement et du parlement. Il est également chargé de collecter des données et des statistiques, de mener des recherches, de proposer des formations, ainsi que de mettre en place des initiatives politiques concrètes et des campagnes de sensibilisation.

Les victimes ou témoins de discrimination fondée sur un critère protégé par la loi Genre (notamment le sexe) peuvent obtenir des informations sur leurs droits, gratuitement et en toute confidentialité. Si elles le souhaitent, elles peuvent également introduire un signalement en appelant le 0800/12 800 (numéro gratuit) ou en consultant le site aide.iefh.be.

Suivez l'Institut sur [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

SofieRoelandt
Contact presse
+3222334831
Sofie.Roelandt@igvm.belgie.be